

Don du sang à Caupenne-d'Armagnac le 31 mai

À la salle des fêtes de 11 h 30 à 18 h 30



Don du sang à Caupenne-d'Armagnac le 31 mai

Les besoins en sang de l'Établissement français du sang (EFS) sont toujours aussi criants, à cause de la baisse des dons qui a eu lieu ce printemps.

La prochaine séance de collecte de sang a lieu le lundi 31 mai de 11 h 30 à 18 h 30 à la salle des fêtes de Caupenne-d'Armagnac, vu que la salle d'animation de Nogaro est occupée par le centre de vaccination anti-covid.

Rolande Delord, présidente de l'association Don du sang à Nogaro et Aignan (DSNA) souligne que « un don de sang sauve 3 vies ».

Rappel : le don du sang, une affaire sérieuse - Le déroulement de la séquence « don de sang » est appliqué avec rigueur : le candidat donneur reçoit un questionnaire très détaillé qui permet de déceler des incompatibilités temporaires ou permanentes avec un don ; le questionnaire est vérifié au cours d'un entretien confidentiel, soit avec une infirmière pour les personnes âgées de 18 à 65 ans, soit avec un médecin pour celles qui ont plus de 65 ans, la tension du candidat est prise, une collation réparatrice est offerte aux donateurs et, plus tard, une analyse du sang prélevé est pratiquée à l'EFS.

Les incompatibilités sont de nature très diverse. Par exemple, les incompatibilités temporaires vont d'un récent voyage à l'étranger, à une anémie, en passant par de la fièvre. Les incompatibilités permanentes peuvent être liées à des maladies. Dans tous les cas, l'EFS avertit directement chaque personne confidentiellement s'il y a incompatibilité.

N.B. - Sur les photos, Bertrand, de l'EFS Tarbes, et Rolande Delord (photos communiquées par Rolande Delord).